MODULE 3
Mieux appréhender le handicap psychique, mental et cognitif dans l'emploi

La loi du 11 février 2005 a reconnu pour la première fois en France les situations de handicap liées aux troubles psychiques, cognitifs et mentaux. Si ce cadre juridique constitue une avancée majeure, ces situations restent, dans la pratique professionnelle, parmi les plus complexes à appréhender pour les référents handicap.
Les difficultés rencontrées ne tiennent pas seulement à la nature des troubles, mais aussi aux **représentations sociales**, aux **invisibilités** et aux **fluctuations** qui les caractérisent. Les référents handicap peuvent se sentir démunis face à des situations où les besoins sont difficiles à exprimer, les parcours non linéaires et les réponses à construire dans la durée.
Ce module vise à apporter des repères fiables, partagés et opérationnels, permettant aux participants de mieux comprendre ces situations, d'ajuster leur posture d'accompagnement et de mobiliser les ressources adaptées, sans se substituer aux professionnels de santé.

Objectif général

Permettre aux référents handicap de mieux comprendre les situations de handicap psychique, mental et cognitif et d'adapter leur accompagnement professionnel des agents concernés, dans une approche respectueuse, coordonnée et sécurisée.

Objectifs pédagogiques

À l'issue du module, les participants seront capables de :
- Identifier les **principales caractéristiques** des troubles psychiques, cognitifs et mentaux et leurs impacts sur la vie personnelle et professionnelle.
- Prendre en compte les **retentissements fonctionnels** de ces troubles dans les situations de travail.
- Adapter leur **posture d'accompagnement** en fonction des besoins individuels et des contextes (intégration, maintien dans l'emploi, évolution de carrière).
- Conduire un **entretien exploratoire** avec un agent exprimant des difficultés, dans une posture d'écoute et de clarification.
- Identifier et mobiliser les **acteurs et dispositifs** internes et externes pertinents, dans une logique de travail en réseau.
- Limiter les risques de stigmatisation et de surinterprétation liés aux représentations du handicap.

Programme

- Le handicap psychique, mental et cognitif : définitions et repères essentiels, invisibilité et variabilité des situations, impacts sur le travail.
- Les troubles du spectre de l'autisme : caractéristiques principales, besoins spécifiques, ajustements possibles dans l'environnement de travail.
- IMC et polyhandicap : repères de compréhension, conséquences fonctionnelles, adaptations à envisager.
- Posture et communication : ce que le référent handicap peut faire, ce qu'il ne doit pas faire.
- Conduite d'entretiens exploratoires : écouter sans diagnostiquer, clarifier les besoins, orienter si nécessaire.
- Acteurs et dispositifs mobilisables : internes, externes, articulation avec le soin et le médico-social.

Méthode pédagogique

- Apports théoriques par la mobilisation de l'expertise d'un psychologue du travail, d'une neuropsychologue et d'un éducateur spécialisé
- Approche expérientielle par l'échange sur les pratiques et retours d'expériences sur la base d'études de cas/ateliers

AGIR'H
24 rue Aristide Bergès - 73000 Chambéry
04 79 84 35 70 contact@agir-h.org
www.agir-h.org

Formateurs et intervenants

- Psychologue du travail - Ergonome
- Neuropsychologue
- Educateur spécialisé handicap

Évaluation des acquis

A l'issue du module, une session évaluative des connaissances, compétences et méthodes de travail, est proposée. Elle prendra la forme d'une évaluation lors d'une mise en situation.

Durée

3 jours

Dates et lieux

Cette session de formation aura lieu les 23, 24 et 25 novembre 2026, dans les locaux d'Alexander Park Chambéry - Hôtel-restaurant situé à Chambéry - 51 rue Alexander Fleming.

Voir le calendrier de formation

Inscription

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.
Inscription possible dans le parcours ou par module.

Pré-inscription

6 à 12 participants maximum par session.
Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité

Amandine VEROT
06 81 05 27 00
averot@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 1 560 € par participant

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique » en 8 modules de 1 à 3 jours.

AGIR'H
24 rue Aristide Bergès - 73000 Chambéry
04 79 84 35 70 contact@agir-h.org
www.agir-h.org